

deux dernières de ces mesures. Nous croyons à l'utilisation de la Banque du Canada en vue de créer les crédits financiers et les devises nécessaires parallèlement à une stricte réglementation destinée à prévenir toute hausse dangereuse des prix. Nous préconisons, en outre, des impôts fortement progressifs sur les revenus et les profits. Nous soutenons aussi que l'emprunt n'est justifié que lorsque nos besoins dépassent notre faculté de produire. Ce dernier état de choses nécessite naturellement l'emprunt à l'étranger. Nous ne nous expliquons absolument pas l'emprunt domestique.

Je sais qu'en plusieurs sphères on s'opposera énergiquement à toute augmentation de l'impôt sur les revenus élevés. Aux adversaires de cette mesure je dis que si la guerre impose à plusieurs le sacrifice suprême de leur vie et à d'autre la mutilation corporelle, ce n'est pas exiger trop de ceux qui restent au pays, dans une sécurité relative, que de leur demander de consentir à sacrifier la plus grande partie de leur revenu. Ne doit-il pas y avoir corrélation entre les sacrifices? Nous avons le droit absolu d'exiger de ceux qui restent à l'abri qu'ils sacrifient la majeure partie de leur revenu, tout en leur laissant suffisamment de quoi soutenir un train de vie modeste. Nous nous opposons indéfectiblement au financement de notre participation à la guerre par l'émission d'obligations.

L'Etat a le droit de mettre la Banque du Canada à contribution, et il n'y a pas de raison pour que nous nous en remettions aux banques à charte de ce que la banque de l'Etat peut accomplir.

M. MAXIME RAYMOND (Beauharnois-Laprairie): Monsieur le président, comme j'ai déjà pris position contre la participation du Canada à la présente guerre, je m'abstiendrai de toutes nouvelles observations à ce sujet. Je prends donc la liberté de proposer un amendement au projet de résolution à l'étude. Je propose que le texte du projet de résolution dont la Chambre est saisie soit modifié par la radiation des mots "ou au delà" à l'alinéa b.

M. le PRÉSIDENT: A mon sens, cet amendement est irrégulier.

Une VOIX: Pourquoi?

Le très hon. MACKENZIE KING: Il s'agit d'une résolution recommandée par Son Excellence le Gouverneur général; de ce fait, l'amendement est irrégulier.

M. COLDWELL: Un tel amendement serait-il régulier s'il était proposé lors de l'étude du bill?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je laisserais plutôt à Son Honneur l'Orateur le

[M. Quelch.]

soin d'en décider lorsque le bill aura été déposé, mais l'amendement proposé est assurément irrégulier en ce qu'il s'applique au projet de résolution.

(Rapport est fait du projet de résolution, qui est lu pour la 2e fois et adopté. M. Ilsley demande à déposer le bill n° 4 ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.)

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1re fois.

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre du Revenu national) propose la 2e lecture du bill.

(Texte)

M. LACROIX (Québec-Montmorency): Monsieur le président, j'ai un amendement à proposer à la seconde lecture.

Il est proposé par le député de Québec-Montmorency (M. Lacroix) et appuyé par le député de Laval-Deux-Montagnes (M. Lacombe):

Que ce bill ne soit pas lu une deuxième fois, mais que la Chambre exprime l'opinion que l'argent mis à la disposition du Gouvernement ne serve que pour des opérations navales, militaires et aériennes dans les limites du Canada.

M. LACROIX (Beauce): Monsieur le président...

(Traduction)

M. L'ORATEUR: Je pense que cet amendement est irrégulier, car il traite des dispositions du projet de loi. Pour cette raison, je suis d'avis que la Chambre ne peut pas l'examiner. Voir May, page 391. Je déclare l'amendement irrégulier.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois, et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Sanderson, passe à la discussion des articles.)

L'article 1 est adopté.

Sur l'article 2 (crédits).

M. GREEN: Cet article du projet de loi porte sur une des questions à propos desquelles je désire offrir un avis au Gouvernement et je profite de l'occasion pour soumettre trois suggestions au premier ministre et au cabinet. Cette semaine, d'un littoral à l'autre du pays, les Canadiens affrontent la tâche difficile qui se présente à eux avec une gravité et une détermination dont n'avaient encore jamais été témoins les honorables députés qui siègent aujourd'hui. Je crois que plus que jamais tous les Canadiens attendent une direction non seulement du Gouvernement mais de chacun des membres de cette Chambre. Une belle occasion se présente à nous d'affermir la nation et de lui indiquer la route à suivre.